

DIAKONOS ET DIAKONIA DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

Les femmes peuvent-elles être diaques ou non ?

Paulin Bédard

Pour répondre à cette question, il est important de revenir au texte grec et de voir dans quel sens les mots “diakonos”, “diakonia” et “diakoné” sont utilisés dans le Nouveau Testament.

Le mot “diakonos” dans le NT grec est utilisé en tout 30 fois:

- a. Il désigne souvent un simple “serviteur”, parfois mis en parallèle avec “esclave” (“doulos”), par exemple, quiconque veut être grand parmi vous sera votre serviteur et votre esclave (Matt 20:26; voir Matt. 22:13; 23:11; Mc 9:35; 10:43; Jn 2:5; 2:9; 12:26).
- b. Le dirigeant en autorité au gouvernement est “au service de Dieu”, plus exactement “serviteur de Dieu” ou encore “diacre de Dieu” ou “ministre de Dieu” (“theou diakonos”, Rom. 12:4).
- c. Jésus est devenu “serviteur des circoncis” (Rom. 15:8).
- d. Paul et Apollos sont “des serviteurs” par le moyen desquels les Corinthiens ont cru (1 Cor. 3:5; voir 2 Cor. 6:4). Paul est “ministre d’une nouvelle alliance” (2 Cor. 3:6). Il est également “serviteur” de l’Évangile (Éph. 3:7; Col. 1:23) et “serviteur” de l’Église (Col. 1:25). Tychique est “fidèle serviteur du Seigneur” (Éph. 6:21; Col. 4:7). Épaphras est “un fidèle ministre du Christ” (Col. 1:7). Timothée est “serviteur” de l’Évangile (1 Th. 3:2, dans certains manuscrits). Si Timothée fait bien son travail, il sera “un bon serviteur de Jésus-Christ” (1 Tim. 4:6). Les Juifs qui se glorifient selon la chair “sont-ils serviteurs de Christ?” Paul aussi! (2 Cor. 11:23).
- e. Satan aussi a “ses serviteurs” qui “se déguisent en serviteurs de justice” (2 Cor. 11:15).
- f. Si en cherchant à être justifiés par Christ, nous étions nous aussi trouvés pécheurs, Christ serait donc “serviteur du péché” (Gal. 2:17).
- g. Paul et Timothée s’adressent à tous les saints qui sont à Philippiques et particulièrement aux évêques (“épiskopos”) et aux “diaques” (Phil. 1:1). Les “diaques” doivent être respectables, etc. (1 Tim. 3:8). Les “diaques” doivent être maris d’une seule femme, etc. (1 Tim. 3:12).
- h. Et finalement, notre fameuse Phœbé est “diaconesse” de l’Église de Cenchrées (Rom. 16:1).

Dans la Bible à la Colombe, “diakonos” est donc traduit par: “serviteur” au sens large (12 fois), par “serviteur” impliqué dans un ministère spécifique (10 fois), par “ministre” (2 fois) et par “au service de” pour désigner les magistrats (2 fois). Il est traduit par “diacre” seulement trois fois et par “diaconesse”, une fois. Il est intéressant, à titre indicatif, de voir comment d’autres Bibles traduisent ce mot en Rom. 16:1. La Bible du Semeur traduit par “Phœbé qui exerce son ministère dans l’Église de Cenchrées”. La TOB traduit par “diaconesse”, mais ajoute dans sa note en bas de page: “Ou: qui sert l’Église de Cenchrées”. La Française Courant traduit: “qui travaille au service de l’Église de Cenchrées”. En anglais, la vieille King James traduit: “servant of the church...” La NIV, la NASB et la NKJV traduisent de la même façon. Les traducteurs n’ont donc pas tous été convaincus de traduire “diakonos” dans le sens restreint de “diaconesse”.

Le mot “diakonia” est utilisé 33 fois et son champ sémantique, lui aussi, est assez large:

- a. Marthe était absorbée par les soucis du “service” (Luc 10:40). Les apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs ont été donnés pour le perfectionnement des saints, en vue de l’œuvre du “service” et de l’édification du corps du Christ (Éph. 4:12). Celui qui a le don du “diaconat”, qu’il l’exerce dans un esprit de “service” (Rom. 12:7, dans une même phrase, on retrouve deux fois le même mot “diakonia”, mais traduit différemment...). Il y a diversité de “service”, mais le même Seigneur (1 Cor. 12:5). La famille de Stéphanas s’est mise au “service” des saints (1 Cor. 16:15). Jésus dit à l’Église de Thyatire: Je connais tes œuvres, ton amour, ta foi, ton “service”, ta persévérance et tes dernières œuvres plus nombreuses... (Apoc. 2:19). Les veuves hellénistes étaient négligées dans le “service quotidien” (Ac. 6:1).
- b. Les apôtres, quant à eux, devaient se concentrer sur le “service de la parole” (Ac. 6:4). Judas a eu part au même “ministère” que les autres apôtres (Ac. 1:17) et il fallait choisir un autre homme pour le remplacer dans ce “ministère” et cet apostolat (Ac. 1:25). Paul désirait accomplir le “ministère” qu’il avait reçu du Seigneur: rendre témoignage à la bonne nouvelle de la grâce de Dieu (Ac. 20:24). À Jérusalem, il a raconté ce que Dieu avait fait au milieu des païens par son “ministère” (Ac. 21:19). En tant qu’apôtre des païens, il glorifiait son “ministère” afin de provoquer la jalousie de ceux de sa race (Rom. 11:13). Le “ministère de la mort”, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux; combien plus le “ministère de l’Esprit”; si le “ministère de la condamnation” a été glorieux, à bien

plus forte raison le “ministère de la justice” est supérieur en gloire (2 Cor. 3:7-8). Paul a reçu spécifiquement ce “ministère” (2 Cor. 4:1), car Christ lui a donné “le service de la réconciliation” (2 Cor. 5:18). Paul s’efforce alors que son “service” ne soit pas un objet de blâme (2 Cor. 6:3). Il dit qu’il a dépouillé d’autres Églises, en recevant d’elles un salaire pour “le service” des Corinthiens (2 Cor. 11:8). Il remercie le Seigneur de l’avoir estimé fidèle en l’établissant “dans le service” (1 Tim. 1:12). Paul demande aux Colossiens d’exhorter Archippe à prendre garde au “service” qu’il a reçu du Seigneur, afin de le bien remplir (Col. 4:17). Il exhorte aussi Timothée à faire l’oeuvre d’un évangéliste et à remplir bien son “service” (2 Tim. 4:5). Quant à Marc, il lui est fort utile “pour le service” (2 Tim. 4:11).

- c. Les disciples décidèrent d’envoyer, chacun selon ses moyens, un secours (un “service”) aux frères qui habitaient la Judée, par les mains de Barnabas et de Saul (Ac. 11:29). Barnabas et Saul se sont ensuite acquittés de leur “service” à Jérusalem (Ac. 12:25). Paul a demandé aux chrétiens de Rome de prier pour que les dons qu’il porte à Jérusalem (littéralement: “ma diakonia à Jérusalem”) soient bien accueillis par les saints (Rom. 15:31). Les Églises de la Macédoine ont demandé avec beaucoup d’insistance la grâce de participer à ce “service” en faveur des saints (2 Cor. 8:4). Paul estime superflu d’écrire aux Corinthiens au sujet de “l’assistance” destinée aux saints (2 Cor. 9:1). Le “service” de cette offrande pourvoit aux besoins des saints et fait abonder de nombreuses actions de grâces envers Dieu (2 Cor. 9:12). Vu la valeur de ce “service”, ils glorifient Dieu... (2 Cor. 9:13).
- d. Les anges sont des esprits au service (“leitourgika”) de Dieu pour exercer un “ministère” (“diakonia”) en faveur de ceux qui doivent hériter du salut (Héb. 1:14).

Le verbe “diakonéô”, quant à lui, est utilisé 34 fois et veut dire:

- a. “Servir”: Plusieurs personnes servent: Marthe (Luc 10:40; Jean 12:2); la belle-mère de Pierre guérie (Matt 8:15; Mc 1:31; Luc 4:39); les femmes qui ont accompagné Jésus (Matt. 27:55; Mc 15:41; Luc 8:3); Onésime (Phm 13); les croyants (Matt. 25:44; Héb. 6:10); un serviteur quelconque (Luc 17:8); tout serviteur de Jésus (Luc 22:26-27; Jean 12:26); les anges qui servent Jésus (Matt. 4:11; Mc 1:13); et Jésus lui-même, qui est venu, non pour être servi, mais pour servir (Matt. 20:28; Mc 10:45); aux noces de l’Agneau, Jésus sera là encore pour servir les conviés à table (Luc 12:37).
- b. Mettre son don au service des autres en servant par la force que Dieu donne (1 Pi. 4:10-11).
- c. “Exercer un ministère” particulier: les prophètes de l’AT (1 Pi. 1:12); l’apôtre Paul (2 Cor. 3:3); Timothée et Éraсте, collaborateurs de Paul (Ac. 19:22).
- d. Avoir la charge de la collecte en faveur des pauvres de Jérusalem (Rom. 15:25; 2 Cor. 8:9-10).
- e. “Servir” aux tables (Ac. 6:2).
- f. “Diaconiser” officiellement en parlant du travail des diacres (1 Tim. 3:10,13, le verbe “diakonéô” est traduit ici par l’expression “exercer le diaconat”).

C’est donc dire que les noms “diakonos” et “diakonia” et le verbe “diakonéô” ne sont pas restreints à désigner les “diacres”, le “diaconat” ou l’exercice du diaconat tel qu’on l’entend habituellement dans leur sens officiel. Ces mots ont un sens très large et sont employés dans des contextes variés. Jésus a servi comme diacre. Nous devrions tous être des diacres et non des grands. Certains ont reçu plus particulièrement le don du “service” ou du “diaconat” sans nécessairement être officiellement établis “diacres” dans l’Église. En fait, n’importe quel don devrait être exercé au service diaconal des autres dans l’Église. Le Seigneur reconnaîtra la valeur des oeuvres, de l’amour et du service de l’Église entière. Dieu a également utilisé des “diacres” dans le sens restreint de ministres et prédicateurs officiels de l’Évangile ou même dans le sens d’apôtres. Ils étaient tenus de bien remplir leur service ou leur ministère. Paul a pris soin de se charger lui-même d’aller porter le “diaconat” (offrande) aux pauvres de Jérusalem, même s’il n’était pas diacre dans le sens technique du terme. Satan lui-même a ses diacres; le péché aussi a ses diacres. Les anges de Dieu ont un “ministère” ou un “diaconat” à exercer auprès des croyants, comme ils en ont eu un auprès de Jésus, par exemple lorsqu’il a été tenté dans le désert.

Il y a enfin les diacres ordonnés. Il est intéressant que dans les deux seuls textes du NT où il en est fait mention, ils apparaissent à côté des “évêques” (“épiskopos”, Phil. 1:1 et 1 Tim. 3:1,8,12). Pour ce qui est des sept hommes d’Actes 6, sans être désignés par le titre de “diacres”, ils sont appelés (choisis par l’assemblée selon des critères spirituels précis) et ordonnés (imposition des mains et prière publique par les apôtres) pour que les veuves hellénistes ne soient pas “négligées dans le diaconat quotidien” (Ac. 6:1) et que les apôtres n’aient pas à “diaconiser aux tables” (Ac. 6:2), mais qu’ils persévèrent dans la prière et le “diaconat de la parole” (Ac. 6:4). Il est intéressant que l’on ait choisi exclusivement des hommes, alors que le problème à l’origine touchait directement des femmes. Il est intéressant aussi de voir que ces sept hommes qui allaient contribuer au “diaconat quotidien” sont présentés comme travaillant côte à côte avec le “diaconat de la parole” des douze apôtres. En Philippiens 1:1 et 1 Timothée 3, nous retrouvons donc des diacres à côté des évêques, et en Actes 6, nous retrouvons sept hommes ordonnés travaillant à côté des apôtres, ce qui permet, dans les trois passages, le partage des tâches officielles.

Pour revenir à Romains 16:1, tenant compte de la largeur du champ sémantique de “diakonos” et des mots de même famille, le traducteur qui opte pour dire que Phœbé est “diaconesse de l’Église de Cenchrées” fait évidemment un choix précis. Ce choix élimine d’autres possibilités valables et oriente forcément notre esprit dans une direction précise. Mais pourquoi ne pas traduire par exemple par: “Phœbé... ministre de l’Église de Cenchrées”? Ceux qui sont en faveur d’avoir des femmes pasteurs pourraient très bien soutenir qu’il existe dans le reste du NT beaucoup plus d’appuis à cette possibilité. Car enfin, Paul, Apollos, Tychique, Épaphras, Timothée étaient tous des serviteurs ou des ministres de l’Évangile, dans le sens de pasteurs, évangélistes ou apôtres. Nous retrouvons en tout 12 emplois du mot “diakonos” dans ce sens précis. En Colossiens 1:25, Paul utilise d’ailleurs le même complément du nom qu’en Romains 16:1, il dit que c’est “de l’Église” qu’il est ministre, tout comme Phœbé qui est “ministre de l’Église de Cenchrées”. Sans compter l’emploi assez fréquent de “diakonia” et “diakonéô” pour désigner le “ministère” des apôtres et l’exercice de leur ministère apostolique, ou encore le ministère des collaborateurs des apôtres comme Archippe, Marc, Éraсте et d’autres déjà nommés. Pourquoi alors ne pas croire que Phœbé était effectivement “ministre de l’Église de Cenchrées” dans le sens de pasteur de cette Église? Parce que nous savons, à partir de 1 Timothée 2:12 et 1 Timothée 3:2,5, par exemple, que la femme ne doit pas enseigner ni prendre autorité sur l’homme, et que “l’évêque” doit être “mari d’une seule femme” et savoir “diriger sa propre maison” s’il veut prendre soin de l’Église.

Je ne trouve donc pas plus difficile de concevoir que Phœbé puisse ne pas avoir été diaconesse de l’Église de Cenchrées dans le sens technique officiel, étant donné que, lorsqu’il est clairement question de ce ministère en 1 Timothée 3, il est dit que “les diacres doivent être maris d’une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons” (1 Tim. 3:12). Il est quand même remarquable que, les deux seules fois où le NT nous parle sans ambiguïté du ministère officiel des diacres, ces diacres apparaissent côte à côte avec les “évêques” (Phil. 1:1 et 1 Tim. 3). Dans un troisième passage, si l’on compte aussi Actes 6, les sept hommes officiellement nommés pour assurer que les veuves ne soient pas négligées dans le diaconat quotidien travaillent côte à côte avec les apôtres de Jérusalem. Ça donne l’impression que les diacres et les sept hommes font partie de l’équipe de direction! Si l’ordre de Paul selon lequel la femme ne doit pas enseigner ni prendre autorité sur l’homme (1 Tim. 2:12) s’applique en toute circonstance et s’étend aussi bien aux évêques qu’aux diacres, ça peut nous aider à comprendre pourquoi, en 1 Timothée 3, Paul ne fait pas mention de “diaconesses”, mais seulement des “femmes”, que l’on retrouve intercalé au milieu du passage sur les diacres (1 Tim. 3:11). Il semble s’agir des femmes des diacres, qui doivent posséder certaines qualités. Autrement dit, dans le contexte particulier où Paul utilise le mot “diakonos” dans son sens technique de “diacre”, il évite de l’utiliser pour désigner des femmes... Si les femmes pouvaient être diaconesses, Paul aurait eu une belle occasion de le mentionner dans ce texte, mais il ne le fait pas. Il a probablement de bonnes raisons, puisque certaines qualités pour être diacres ne s’appliquent qu’aux hommes. Plus loin, il parlera des “veuves inscrites sur la liste” qui semblent jouer un rôle de service dans l’Église et qui doivent posséder des qualités particulières pour l’exercer, mais qui ne portent pourtant pas, là non plus, le titre officiel de “diacres” ou “diaconesses” (1 Tim. 5:9ss). Tout cela pour dire qu’à mon avis le cas de Phœbé dans Romains 16:1 devrait être compris à la lumière de 1 Timothée 3 et non l’inverse, tout comme nous le faisons lorsque l’on pourrait être tenté de traduire “diakonos” par “ministre de l’Église de Cenchrées”.

Cela n’enlève rien au rôle de service important que Phœbé a joué dans cette Église. Il semble s’agir d’un rôle plus ou moins semblable aux femmes qui ont suivi Jésus et qui l’ont servi tout au long de son ministère terrestre. Certaines femmes serviables, aisées et douées sont des aides précieuses dans l’Église et auprès de ceux qui exercent des ministères officiels. Phœbé était certainement reconnue comme étant une “servante” fort utile et fort appréciée. Au verset suivant, elle est d’ailleurs appelée “prostatis”, c’est-à-dire “protectrice” ou “bienfaitrice”. Elle a fait du bien à beaucoup et aussi à Paul. Cela nous fait penser à d’autres personnes, hommes ou femmes, qui ont exercé ce genre de service, par exemple Jeanne, Suzanne et plusieurs autres femmes auprès de Jésus (Luc 8:3); ou encore Épaphrodite et Onésiphore auprès de Paul (Phil. 2:30; 2 Tim. 1:18) et Gaïus auprès des frères (3 Jean 5-6). Puisque certaines de ces personnes avaient des fonctions officielles et d’autres pas, cela ne nous permet pas d’établir que, Phœbé, dévouée à un service semblable, avait été “ordonnée” ou non à ce ministère. Mais il est certain qu’elle a joué un rôle fort utile et fort apprécié.

Le seul texte de Romains 16:1 ne nous permet donc pas de conclure si Phœbé était pasteur, collaboratrice d’un apôtre, évangéliste, diacre ou “simple” servante de l’Église de Cenchrées. Romains 16:1 pris en lui-même n’exclut pas qu’elle ait été diaconesse officielle ou même pasteur, mais ce texte ne le prouve pas non plus. Il est donc important de prendre en considération 1 Timothée 2, 1 Timothée 3 et Actes 6 pour en arriver à résoudre la question des “diaconesses”. Si le ministère des diaconesses officielles était possible, il faudrait qu’elles n’exercent aucun rôle d’enseignement ni d’autorité sur l’homme (1 Tim. 2:9), ce qui ne semble pas correspondre au rôle d’envergure que les sept hommes ordonnés ont exercé à Jérusalem (Ac.

6) ni au rôle des diacres qui doivent, comme les évêques, “être maris d’une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons” (1 Tim. 3:12). En bref, pour que les femmes puissent accéder au ministère des diacres, il me semble qu’il faudrait réduire significativement la portée et l’étendue de ce ministère. Les diacres ne seraient pas autorisés à enseigner l’Église à exercer bibliquement le service (ex.: lors de visites diaconales) ni à donner une direction dans la mise en pratique de la communion fraternelle en action. Cela me semble une limitation et un appauvrissement non justifiés du ministère des diacres.

Enfin, si l’on doit conclure que les femmes ne peuvent pas exercer le ministère officiel de diacre, nous devrions aussi conclure que les femmes ont un rôle essentiel à jouer dans le “diaconat” et le “service” de l’Église. Elles sont une aide précieuse que les diacres officiels devraient certainement employer pour le bien de l’Église. Il serait sage que les diacres forment des équipes d’aide composées de femmes dévouées et possédant l’excellent don du service. Aucune femme ne devrait être négligée dans la participation au “diaconat quotidien” (Ac. 6:1). Comme à Jérusalem, c’est seulement sous la direction d’hommes ordonnés, à mon avis, que ce diaconat pourra vraiment se développer et que nos soeurs pourrons pleinement employer leurs dons de service dans l’Église.

(Source: Étude préparée par Paulin Bédard, Église chrétienne réformée de Beauce.)

LES FEMMES PEUVENT-ELLES ÊTRE DIACRES OU NON ?

La réponse suivante à cette question est le fruit de discussions avec les diacres, les anciens et le pasteur de l'Église d'Owen Sound lors du séjour de Paulin Bédard à Owen Sound au printemps 2000.

Dans les Églises réformées canadiennes (CanRC), les femmes ne peuvent pas être diacres pour les raisons suivantes:

1. Raisons bibliques

a. *1 Timothée 3:12*: “Les diacres doivent être maris d’une seule femme et bien diriger leurs enfants et leurs propres maisons.” Cette demande vient immédiatement après l’énumération des qualifications requises pour être ancien, de qui la même chose est exigée (1 Tim. 3:2,4). Les deux s’inscrivent dans le même contexte.

b. *1 Timothée 2:12*: “Je ne permets pas à la femme d’enseigner, ni de prendre autorité sur l’homme, mais qu’elle demeure dans le silence.” Les diacres doivent exercer une autorité dans l’Église. Deux raisons: (1) 1 Tim. 3:8: “Les diacres pareillement...”: les qualifications requises pour être diacre viennent immédiatement après celles requises pour être ancien, indiquant qu’ils ont aussi une position d’autorité et qu’ils font également partie de la direction de l’Église. (2) Phil. 1:1: “...à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippiques, aux évêques et aux diacres”: cela indique qu’à la fois les anciens et les diacres avaient une position officielle dans l’Église et faisaient partie de la direction de l’Église.

c. *Actes 6:3*: Les apôtres ont demandé que des hommes (masculin) soient nommés diacres. Pourtant, le problème particulier dont ils devaient s’occuper concernait des femmes dans l’Église (des veuves négligées dans le service quotidien). Mais puisque les problèmes d’ordre matériel sont souvent liés à des problèmes spirituels (ici: conflit entre chrétiens “hellénistes” et “hébreux”), le ministère des diacres implique un rôle de direction spirituelle demandant des qualités spirituelles (“remplis de l’Esprit et de sagesse”). Ces sept hommes ont été ordonnés par les apôtres à un ministère officiel par imposition des mains. Tout comme le ministère des pasteurs et des anciens, le ministère des diacres est un dérivé du ministère des apôtres que le Seigneur avait réservé à des hommes.

d. *Romains 16:1*: Pour le cas de Phoebé, “diaconesse”, son rôle dans l’Église n’implique pas qu’il s’agisse d’un ministère ordonné. On pourrait traduire correctement le mot par “une personne qui sert”. Les veuves mentionnées en 1 Tim. 5:10 semblent également avoir joué un rôle diaconal auxiliaire.

2. Raisons théologiques et pratiques - un rôle de direction

a. *Une définition*: Pour répondre à la question si les femmes peuvent ou non être diacres, il est important de définir en premier lieu quel est le ministère des diacres. Ont-ils un rôle de direction, d’autorité et d’enseignement à jouer ou non? Le rôle de direction des diacres apparaît dans les responsabilités suivantes qu’ils ont à assumer:

b. *Visites diaconales officielles à domicile*: Ces visites n’ont pas seulement pour but d’aider des personnes pauvres, malades ou dans le besoin. Il s’agit de visites officielles au nom du Seigneur Jésus faites à chacune des familles ou personne de l’Église (comme pour les visites d’anciens) où les diacres viennent avec la Parole de Dieu et font ensuite rapport de leurs visites au conseil. Ces visites ont pour but d’expliquer le ministère de miséricorde, de faire connaître les besoins existants dans l’Église, de prendre connaissance des besoins existants dans l’Église, d’encourager l’emploi des dons et des talents, d’enseigner le sens de la dîme et les principes bibliques de la gérance.

c. *Participation au conseil avec les anciens*: Dans les Églises CanRC, cette pratique peut varier d’une Église locale à l’autre. La Confession des Pays-Bas, art. 30 (de même que la Confession de La Rochelle, art. 29), affirme que l’Église doit être “gouvernée” (direction) par les pasteurs, les anciens et les diacres. L’ordre ecclésiastique des CanRC n’est pas aussi clair, puisque d’une part le conseil local est composé seulement des ministres de la Parole et des anciens (art. 38), sauf dans le cas où le nombre d’anciens et de diacres est minime, dans ce cas les diacres font également partie du conseil (art. 39); d’autre part, même lorsqu’ils ne font pas comme tel partie du conseil, de nombreuses responsabilités de direction sont assignées au “conseil local avec les diacres” ensemble (art. 3, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 24, 26, 71).

d. *Participation à la discipline:* Il arrive par exemple que des problèmes financiers soient causés par des raisons de nature spirituelle; ou bien qu'une famille ait suffisamment d'argent, mais qu'elle refuse de donner à l'Église pour des raisons spirituelles, etc. Dans ces cas, les diacres ont la responsabilité d'enseigner et d'exhorter le chef de la famille.

e. *Enseignement:* Les diacres doivent enseigner aux membres non seulement les moyens pratiques les aidant à préparer un budget, mais aussi les principes bibliques de la gérance et de la dîme. Ils les mettront en garde contre les dangers de l'égoïsme et du matérialisme; ils les enseigneront à chercher d'abord le Royaume et la justice de Dieu plutôt que d'entretenir des inquiétudes au sujet "de la nourriture et des vêtements".

f. *Direction spirituelle:* Les diacres ne veillent pas seulement aux besoins matériels. Ils jouent le rôle important de promouvoir et d'encourager la communion des saints, l'utilisation des dons et l'exercice de la miséricorde dans l'Église locale. Ils donneront cette direction à l'Église en appuyant leurs encouragements sur l'enseignement de la Parole de Dieu (par exemple Rom. 12; 1 Cor. 12; Éph. 4).

g. *Initiative personnelle et délégation:* Les diacres n'ont pas la responsabilité de tout faire ni de coordonner tout le ministère de miséricorde dans l'Église. Ils encouragent les membres à prendre des initiatives personnelles ("décentralisation") et les aident à assumer leur propre responsabilité dans le corps du Christ. Les diacres peuvent informer les membres des besoins existants. Ils peuvent également déléguer des tâches à des personnes ou à des comités.

h. *La contribution des femmes au service de miséricorde:* C'est ici (initiative ou délégation) que les femmes en particulier ont un rôle très important à jouer dans l'Église comme "aides" ou auxiliaires au service diaconal. Leur meilleure compréhension des besoins de la famille et des enfants, leur tact, amour et sagesse et leur capacité à démontrer compassion, tendresse et persévérance aux personnes dans le besoin sont une démonstration de l'amour du Christ en action. Elles peuvent venir en aide à des jeunes mamans ou à des malades; reconforter des pauvres ou des personnes seules; organiser des activités qui favorisent la communion fraternelle; préparer des levées de fonds; aider matériellement des missionnaires et soutenir le ministère de l'Évangile comme l'ont fait plusieurs femmes entourant Jésus et les apôtres, etc.

i. *Conclusion:* Comme le Seigneur n'a pas placé la femme dans une position de leadership dans l'Église, il faudrait une définition du ministère des diacres beaucoup plus restreinte que celle donnée ci-haut pour que les femmes puissent devenir diacres. Le rôle des diacres devrait se limiter à un rôle de service qui n'implique ni la direction ni l'enseignement dans l'Église. Puisque le ministère diaconal fait partie du programme officiel de l'Église de Jésus-Christ, il convient plutôt, à la lumière des Écritures, de réserver ce ministère officiel à des hommes répondant aux exigences de 1 Timothée 3. Par ailleurs, les diacres, avec l'accord du conseil, devraient s'assurer l'aide et la coopération de femmes consacrées au Seigneur, serviables et expérimentées. Sous la direction des diacres, l'emploi de leurs précieux talents dans le ministère de miséricorde sera riche et fructueux et contribuera à la gloire de Dieu et à l'édification de son Église.